VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810 Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, recevoir, contre Mme Victorine Lewis, pour forclore l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, recevoir, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret je procéderai de vendre à l'enchère publique à la maison de Cour de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à l'entrée du sale sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Bayou Mississippi, dans l'ilet borné par les rues Pattersson, Villeré, Bagnis et Barthélémy, désigné comme lot No huit, sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, le 1er novembre 1866, et annexé à un acte passé pardevant E. Bonny, notaire, le 15 décembre 1866, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, 35 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Pattersson sur une profondeur de 112 pieds 3 pouces et 8 lignes sur la dite ligne du séparant du lot No 7, et 112 pieds 10 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté, et 33 pieds 8 pouces et 1 ligne dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes à la Chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

No 12,810—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

Dans l'affaire de la pétition de Johnston Armstrong, recevoir, contre Joseph Catalanotto, pour forclorre l'hypothèque, etc.

EN VERTU de et conformément à un décret de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée sur ladite pétition de Johnston Armstrong, recevoir, et sous l'autorité en moi investie par ledit décret, je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Maison de Cour de la Cour civile de District Paroisse d'Orléans, à l'entrée du sale sur l'allée St Antoine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, MARDI, le 20me jour d'août 1901, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, situé dans le Troisième District de ladite ville, dans l'ilet No 146, borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architecte, désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. E. Pilié, député-voyer de ville, en le 16 décembre 1846, déposé en l'étude de L. Esmenjaud, ancien notaire en la dite ville, lequel dit lot forment l'encoignure des rues Chartres et Port, et mesurant 26 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Chartres et s'étendant sur la rue Port 138 pieds 1 pouce et 8 lignes à la rue Architecte, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. KRUTTSCHNITT,
Maître spécial des requêtes en chancellerie.
20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William B. Fahey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ouzaga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les amélioration consistant en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Ouzaga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication, et devant assumer de payer les taxes de 1901 en prs et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—E. H. Hodgson, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans la Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 58 dans Hurtarville, borné par les rues Arabella, Joseph, Hurst, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une jolie résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc, et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lot No 6 mesurant 30 de face à la rue Orléans sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2'' de profondeur; et

Lot No 16 mesurant 27' 10" 5''' de face à la rue St Pierre sur 57' 3" 3 1/2''' de profondeur.

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certains billets à recevoir pour la somme de 2619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un, deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de B. Titche, notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites, les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites secondes propriétés avec privilège de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a, comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus et en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29— juil 7 14 21 28 à date

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples.
1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Musique, Villeré, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne, etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une mettié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devront être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wiehrisch.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'ilet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Crepe maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1/2) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambre, galerie et cuisine.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, sur frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

23 juin—23 27 30—juil 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catharine Rankin.

No 63,869 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur, bureau No 821 rue Gravier. JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quinze sur un plan par Louis H. Pilié voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé comme plan No 66 du livre de plans No 1 des archives de Charles E. Fortier, ancien notaire en cette ville d'après lequel plan, le dit lot mesurant vingt et un pieds, cinq pouces, une ligne de face sur la rue Poydras, vingt et un pieds trois pouces six lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 116 pieds, dix pouces, quatre lignes sur la ligne de côté du lot No quatorze et de cent quatorze pieds, sept pouces sur la ligne de côté du lot No seize ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, avec deux étages dans le fond, contenant trois chambres et cuisine au rez-de-chaussée, et dans le fond deux chambres au premier étage deux au rez-de-chaussée allée cour, citerne, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1901. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, pardevant R. L. Tullis, notaire.

Bernard Titche, avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Sheri, à l'enseigne Hickery.

Résidence double, Nos 7923 et 7925 rue Hickery.

Mme Marie Malmçon, femme de Camper Wilson, versus son mari.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à elle appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 246, borné par les rues Short, Hickory, Fern et Cohn, désigné par le No 22 sur un plan de 2092 lots de terre dans Carrollton, fait par Cazalas et Celles, daté le 15 mars 1866, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Et ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, et ledit lot formant l'encoignure des rues Hickory et Short.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois contenant galeries sur la façade et le côté et cinq chambres, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette derrière une barrière en pieux, elle est connue comme le No 1801 rue Short. Dans le fond du lot est une jolie résidence double en bois contenant de chaque côté deux chambres avec foyers, etc; citerne dans la cour, allée de chaque côté, et est connue comme les Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu s'il y en a aux frais des acquéreurs, pardevant M. C. Soniat, notaire.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT DE CHOIX.

Emplacements de valeur du Sixième District pour bâtir.

Vingt-quatre lots de terre, sur l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Octavie et Annonciation, devant être subdivisés. Ne manquez pas cette occasion. JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans l'affaire de la succession de Joseph Adams, No 64,854, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 8 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 5 juillet 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt-quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, Lse., dans l'ilet No 129, borné par les rues Tchoupitoulas, Octavie, Jersey, maintenant Annonciation, et l'avenue Peters, désignés sur un devis fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 18 mai 1901, désignés par les lettres B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X et Y, et mesurant chacun d'après ledit devis comme suit, à savoir:

Lots "B" et "C" mesurant chacun trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente neuf pieds et six pouces. Lots D, E, F, et G, mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue Peters sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Tchoupitoulas sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles et face sur la rue Octavie de cent vingt pieds. Lots Q, R, S et T mesurant chacun trente pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de cent quarante et un pieds six pouces. Lots U, V, W, mesurant chacun trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent onze pieds six pouces; Lot X formant l'encoignure des rues Octavie et Annonciation et mesurant trente et un pieds deux pouces et deux lignes de face à la rue Octavie sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Annonciation de cent onze pieds six pouces. Lot Y mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt deux pieds quatre pouces et cinq lignes.

Les dits lots sont composés des lots désignés sur le plan original de Elkerville par les numéros un à vingt-six inclusivement et forment ensemble comme suit: lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et la moitié la plus près de l'avenue Peters des lots 5 et 18 par Joseph Adams par achat de Jos. D. Taylor, d'après un acte pardevant G. G. Rehmtsch, notaire le 12 de — 1867, enregistré livre de transferts 124, folio 897; lots 1, 2, 3, 4, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et la moitié la plus près de la rue Octavie des lots 5 et 18, par Joseph Adams par achat de Anthony Beohr par acte pardevant G. G. Kromenberger, notaire, le 12 sept. 1898, enr. livre des transferts 170, folio 755.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, et devant assumer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur. Acte de vente pardevant G. G. Kromenberger, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 juillet—7 14 21 28—août 4 8

Succession de Ferdinand B. Earhart

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,490—Division E—Attendu que Elisabeth M. Earhart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Ferdinand B. Earhart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas être fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. H. Ferguson, avocat.
17 juil—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

SÛR.

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RÉSIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A. KERNAN,

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 26 juin 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 521 et 523 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 62 lequel est borné par les rues Royale, St Louis, Toulouse et Bourbon, mesurant le tout plus ou moins, et en mesure américaine, conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Michel V. Doine, notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1896, trente et un pieds, cinq pouces de face sur la rue Royale par cent quatre-vingt douze pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté parallèle à la rue St Louis et par une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Toulouse, de là s'élargissant de deux pieds un pouce et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale de là une seconde profondeur de 22 pieds sur la ligne vers la rue Toulouse et trente quatre pieds de largeur dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale.

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le H. O. Chocolate Works, et contient magasin, bureaux, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond actuellement comme fabrique; les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et seize chambres; toutes les chambres dans le corps du logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois $70.

2. SPLENDIDE MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES No 526 RUE ROYALE, ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désigné par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez-de-chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière, etc, le premier étage a des galeries, vestibule et sept chambres et cabinet; la mansarde contient sept chambres. La maison a de bons locataires et se loue $90 par mois.

3. JOLI COTTAGE EN BRIQUES ET ARDOISES No. 626 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST. LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, et mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur. Dans les titres du vendeur de l'acquéreur actuel, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 novembre 1859, ledit lot est décrit comme ayant environ vingt et un pieds de face, par cent vingt pieds de profondeur, mesure américaine; mais ceci est une erreur de dit notaire, les dimensions étant en mesure française comme il a été déclaré par le vendeur dans l'acte passé pardevant C. J. Théard, notaire, le 4 juin 1887; laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 626 rue Royale.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contenant vestibule, magasin et trois chambres, citerne, hangar, etc.; les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries devant et derrière, et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez-de-chaussée, $10; premier et deuxième étages, $20. Total du loyer par mois, $50.

4. RESIDENCE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET DEMI, No 729 RUE ST-PIERRE, ENTRE LES RUES BOURBON ET ROYALE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le deuxième district de cette ville, désignés sur les rôles d'assessement pour l'année 1896 comme le lot No 22 dans l'ilet No 61, lequel est borné par les rues St Pierre, Bourbon, Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue St Pierre sur cent vingt sept pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 729 rue St-Pierre.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence en briques à deux étages et demi, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons à arches et quatre chambres, office, citerne, hangar, escaliers devant et derrière, etc. le premier étage a des galeries, vestibule et sept chambres et cabinet; la mansarde contient sept chambres. La maison a de bons locataires et se loue $80 par mois.

5. JOLI COTTAGE EN BRIQUES ET ARDOISES No. 626 RUE BOURBON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve G. Labarre, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dreuss et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1184 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc, les premier et deuxième étages contenant dix chambres, galerie devant et derrière, vestibule, etc. La maison est louée $25 par mois.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

BOURBON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, désigné comme lot No 21 de l'ilet No 61, ledit lot No. 21 mesurant dix-neuf pieds de face sur la rue Bourbon par soixante-quatre pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 626 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office; et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $14 par mois.

6. SUBSTANTIELLE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1134 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, ayant en mesure française, vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme veuve G. Labarre, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dreuss et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1134 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une résidence substantielle en briques à deux étages contenant au rez-de-chaussée, vestibule, salons doubles, salle à manger et trois chambres, citerne, cour dans le fond, le premier étage contenant six chambres, galerie devant et derrière, etc., le tout de première condition. Se loue $25 par mois.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 2 ETAGES, No 1132 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, désigné par le numéro municipal 628 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office; et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $14 par mois.

8. SUBSTANTIELLE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1134 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Ursulines, mesurant trente et un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Bourbon par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1134 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une magnifique résidence en briques à trois étages, contenant grands salons doubles, vestibule, salle à manger, office, cuisine, salle-à-déjeuner, hangar, citerne, buanderie; premier étage a galerie sur le devant et dans le fond, vestibule et sept chambres, cabinets, etc; second étage contenant trois chambres, vestibule, etc.

Et laquelle dite propriété ci-dessus décrite devant être vendue sujette à l'usufruit pour la vie de ces loyers et de ses revenus comme légué dans le dernier testament du défunt en ceci à sa sœur Mlle Marie Kernan et à sa belle sœur Mme Bridget A. Kernan.

9. RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES Nos 1015 et 1017 RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES REMPARTS ET BOURGOGNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Quartier, Bourgogne et Remparts. Ledit lot mesure quarante pieds neuf pouces de face à la rue Hôpital, quarante et un pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, cent vingt pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts et sur l'autre ligne de côté quatre vingt pieds de profondeur sur une ligne droite, laquel point elle court onze pouces et cinq lignes vers la rue Bourgogne et s'étend en une entre profondeur de quarante pieds un pouce et cinq lignes. Et laquelle dite propriété est connue par les numéros municipaux 1015 et 1017 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en briques et ardoisée, contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse avec deux chambres de chaque côté; la cour a une citerne et un hangar de chaque côté, avec allées, etc; se loue $10 par mois de chaque côté.

9. DOUBLE BATISSE EN BOIS Nos 1109 ET 1111 RUE HOPITAL, ENTRE REMPARTS ET ST. CLAUDE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Hôpital (ou Chemin du Bayou), Quartier, Remparts et St Claude, mesurant quarante cinq pieds, dix pouces et deux lignes de face à la rue Hôpital (ou Chemin du Bayou); quarante et un pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond; sept cents pieds, trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude et sept cents pieds, six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1109 et 1111 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois avec devanture plâtrée; la maison contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc. Se loue $10 de chaque côté, par mois.

10. LA BATISSE DOUBLE EN BOIS Nos 1113 ET 1115 RUE HOPITAL ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital (ou Chemin du Bayou), Quartier, Remparts et St Claude, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la Chemin du Bayou (ou la rue Hôpital) et les rues Remparts, St Claude et Quartier, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur le Chemin du Bayou (ou la rue Hôpital), par une profondeur de cent neuf pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1113 et 1115 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois couverte en ardoises, contenant de chaque côté allée, trois chambres et galerie dans le fond; bâ